

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 02: **Supermaçon**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

devenir urbain de l'agglomération genevoise. Le dossier s'ouvre avec une contribution de Paul Marti, qui présente un aperçu historique de l'évolution de la ville depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Blaise Sahy propose ensuite une étude des stratégies alternatives de renouvellement urbain, inspirée notamment par les recherches de Lacaton & Vassal, David Gaillard évoque le potentiel des éco-quartiers, alors qu'Elena Cogato-Lanza, Christophe Beusch et Marie-Paule Mayor analysent plusieurs projets produits au sein d'une Unité d'enseignement de l'ENAC-EPFL, portant sur la problématique de l'étalement urbain.

Le cœur du dossier est constitué par une discussion autour du masterplan « Praille-Vernets-Acacias », puis par une analyse juridique, historique et spatiale du cas de Zurich-Ouest, qui fait écho à une conférence-débat organisée en novembre dernier sous l'égide de la FAS genevoise.

Après la disparition de l'Institut d'architecture, la revue « FACES » peut constituer une « position de repli » stratégique. Pour peu qu'elle sache entretenir sa riche tradition de curiosité intellectuelle et qu'elle cultive le sens de l'hospitalité, elle deviendra bientôt un havre pour tous ceux qui, à Genève, ne se résignent pas à laisser les questions du devenir urbain se résumer au face-à-face stérile entre l'administration et l'économie. Longue vie et bon vent à « FACES » !

FDC

Concours de projets d'architecture à deux degrés, en procédure ouverte

Organisateur :

Commune du Mont-sur-Lausanne

Secrétariat du concours :

Administration communale
Service de l'aménagement du territoire et bâtiments
Rte de Lausanne 16, Case postale 35,
1052 Le Mont-sur-Lausanne,
Tél. 021 651 91 91, Fax 021 651 91 92

Type de procédure :

Ouverte en conformité avec les art. 3.3 et 5 du Règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, Edition 1998.

Conditions de participation :

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC, porteurs d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B, ou titulaires d'un diplôme étranger équivalent.

Programme du concours :

Téléchargeable dès le 18 février 2008 sur le site www.simap.ch ou au secrétariat du concours, www.lemontsurlausanne.ch.

Délais :

Rendu du 1^{er} degré 2 juin 2008
Rendu du 2^{ème} degré novembre 2008

Jury :

Président: Jean-Claude Noverraz, Municipal

Membres professionnels :

Fonso Boschetti, Architecte
Jean-Marc Bovet, Architecte
Alfonso Esposito, Architecte
Jean Gérard Giorla, Architecte
Jean-Marc Péléraux, Architecte

Membres non professionnels :

Jean-Luc Brunet, Directeur des écoles
Michel Amaudruz, Municipal
Jean-Pierre Sueur, Municipal

Suppléant professionnel :

Laurent Fragnière, Architecte

Suppléants non professionnels :

Michel Odier, Municipal
Jean-Pierre Ansermet, Service des bâtiments
Bernard Matthey-Doret, Doyen, Direction des écoles

Experts :

Michel Recordon, Urbaniste
Michel Coubès, IEC SA,
Institut pour l'Economie de la Construction SA

Planche de prix :

CHF 190000.- HT.
Les prix et mentions ne seront distribués qu'à l'issue du second degré. Dans ces CHF 190000.-, une indemnité de CHF 10000.- (HT) est attribuée aux concurrents dont le projet a été admis au jugement du 2^{ème} degré. Le solde du montant global représente la somme pour la répartition des prix et mentions éventuelles.

Inscription :

Se fait par lettre recommandée auprès de l'organisateur, accompagnée du versement de CHF 300.- sur le compte CCP 10-5844-2, avec la mention «Concours d'architecture Au Mottier», Le Mont-sur-Lausanne.